



42, rue des Sept Arpents - 93500 PANTIN  
09.86.15.84.11  
contact@institutdiademe.com  
www.institutdiademe.com  
819 437 658 00019



MàJ121021

## MIDDM2018

# DROITS ET DEVOIRS DANS L'EXERCICE DE SON METIER

### > Public (F/H)

Salarié.e du particulier employeur

### > Dates A DETERMINER ou selon calendrier

### > Modalités / délais d'accès

Validation du dossier d'inscription et signature de l'employeur / Accès aux sessions selon la disponibilité

### > Durée 21 heures – 3 jours

### > Effectif 12 salariées/groupe

### > Rythme de la formation

3 ateliers de 7h pendant 3 semaines consécutives

### > Modalités de formation

Collectif, Cours du jour, Formation en présentiel, Individualisé, Modulaire

### > Coût de la formation

420 € TT / stagiaire soit 20 € / h  
**Dans le cadre des 58 heures/DPC**

### > Coordonnées

Institut DIADEME  
42 rue des Sept Arpents  
93500 PANTIN  
[www.institutdiademe.com](http://www.institutdiademe.com)

### > Vos interlocuteurs

Charline EFFAH 09 86 15 84 11  
[contact@institutdiademe.com](mailto:contact@institutdiademe.com)

### François ROCHER, Référent

#### Handicap

06 74 50 81 38

[f.rocher@institutdiademe.com](mailto:f.rocher@institutdiademe.com)

### > Accessibilité aux personnes

en situation de handicap :

**Nous contacter**

## OBJECTIFS

- Contractualiser la relation auprès du particulier employeur
- Identifier ses besoins de formation en vue de favoriser son évolution professionnelle dans le secteur de l'emploi familial

## OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Rechercher la version papier ou numérique des textes réglementaires organisant les droits et obligations de l'employeur et du salarié et s'y repérer en fonction de ses besoins
- Utiliser le simulateur de l'emploi pour déterminer son emploi-repère, son niveau et son salaire en tant que SPE
- Analyser un bulletin de salaire et ses composantes
- Créer son compte salarié en ligne sur le site du service CESU ou PAJEMPLOI
- Identifier, seul ou accompagné, ses besoins de professionnalisation et s'orienter vers les instances et dispositifs appropriés pour développer ses compétences : formations, bilan de compétences, VAE
- S'informer sur ses droits et actualiser ses connaissances en matière de réglementation via les relais d'information appropriés

## PRÉREQUIS

- Avoir exercé une activité d'assistante maternelle/garde d'enfants ou d'auxiliaire parentale

## CONTENUS

- La déclaration d'un arrêt de travail
- L'analyse d'une grille de salaire : montant brut, nature et montants des cotisations, montant imposable, salaire net à percevoir
- Les éléments fondamentaux fixant le cadre juridique en matière de sécurité de l'intervention du salarié au domicile du particulier employeur
- Les règles et démarches en vue de l'agrément pour les assistantes maternelles
- Les conventions collectives en vigueur (annexes, contrat de travail, classification, grille de salaire, congés, rupture de contrat)
- La durée du travail : droits et devoirs du salarié
- La formation continue : les droits à la formation, les modalités de départ en formation, les instances et dispositifs de formation

## METHODES PÉDAGOGIQUES

Mises en situation pour faciliter l'acquisition des techniques  
Apports théoriques  
Evaluation sous forme d'un jeu de rôle/d'une étude de cas à l'issue du module

## MOYENS PÉDAGOGIQUES

Documents pédagogiques, études de cas, jeux de rôle, supports vidéo

## EVALUATION - RECONNAISSANCE DES ACQUIS

Synthèse de la formation co-réalisée par les stagiaires et la formatrice  
Attestation de formation et relevé de compétences

## INTERVENANT.E.S

Formateurs.trices de l'institut DIADEME dont les compétences ont été validées par l'Université du Domicile (UDD/IPERIA)